RCS : COUTANCES
Code greffe : 5002

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COUTANCES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 C 00001
Numéro SIREN : 487 558 751
Nom ou dénomination : G.I.E. "CENTRE COMMERCIAL ODYSSEE"

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2020 sous le numéro de dépôt 3110

Greffe du tribunal de commerce de Coutances

Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 04/08/2020

Numéro de dépôt : 2020/3110

Type d'acte : Extrait de procès-verbal d'assemblée générale mixte
Changement(s) de membre(s)

Déposant :

Nom/dénomination : G.I.E. "CENTRE COMMERCIAL ODYSSEE"

Forme juridique : Groupement d'intérêt économique

N° SIREN : 487 558 751

N° gestion : 2005 C 00001

Copie certifiée conforme
SB / 04/08/2020 18:00:05
N° de dépôt - 2020/3110 / 487558751

2005 C 2

G.I.E. « CENTRE COMMERCIAL ODYSSEE »
Groupement d'intérêt économique
Centre Commercial « ODYSSEE » - Parc « ODYSSEE »
50180 AGNEAUX
487.558.751 RCS COUTANCES

4.08.2020

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 28 JUILLET 2020

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION

EXTRAIT

Le 28 juillet 2020 à 10 heures, sur convocation de la présidente du conseil d'administration, les membres du groupement d'intérêt économique G.I.E. « CENTRE COMMERCIAL ODYSSEE » se sont réunis au siège de ce dernier, à l'effet de délibérer en assemblée générale mixte, sur l'ordre du jour suivant :

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- *[...].*

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- ***retrait et admission de membres ;***
- ***pouvoirs pour les formalités.***

Il a été établi une feuille de présence à laquelle sont annexés les pouvoirs des membres représentés par des mandataires et qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Madame Delphine LE TOURNEUR, présidente du conseil d'administration.

Madame Emilie LEVEL, présente et acceptant, est désignée en qualité de secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau ainsi constitué permet de constater que les membres présents ou représentés possèdent un tiers au moins des voix. En conséquence, la présidente déclare que l'assemblée peut valablement délibérer, conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts.

[...].

Elle dépose sur son bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- les récépissés des lettres recommandées de convocation ;

DG

Copie certifiée conforme
SB / 04/08/2020 18:00:05
N° de dépôt - 2020/3110 / 487558751

TRIBUNAL DE COMMERCE COUTANCES (Manche)

- la feuille de présence de l'assemblée à laquelle sont joints les pouvoirs des membres représentés ;

- [...] ;

- le texte des résolutions présentées à l'assemblée.

La présidente déclare que tous les documents devant être communiqués aux membres leur ont été adressés et ont été tenus à leur disposition au siège dans les délais prévus.

Elle rappelle ensuite l'ordre du jour sur lequel l'assemblée est appelée à délibérer.

Puis, elle donne lecture du rapport du conseil d'administration sur la marche de la société pendant l'exercice écoulé.

[...].

Enfin, la présidente offre la parole à tout membre qui désirerait la prendre.

Après échange de diverses observations et personne ne demandant plus la parole, la présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

[...].

DEUXIEME RESOLUTION

[...].

TROISIEME RESOLUTION

[...].

QUATRIEME RESOLUTION

[...].

CINQUIEME RESOLUTION

[...].

DCT

Copie certifiée conforme
SB / 04/08/2020 18:00:05
N° de dépôt - 2020/3110 / 487558751

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale :

- constate le retrait en qualité de membre de :

 - la société ROLININ, S.N.C. au capital de 74.000 euros, ayant son siège social à PERIERS (50190) – 17 Place Leclerc, inscrite au R.C.S. de COUTANCES sous le numéro 408.893.741,

- et agrée l'entrée en qualité de nouveau membre de :

 - la société PAULICE, S.A.R.L. au capital de 30.000 euros, ayant son siège social à AGNEAUX (50180) – Parc Odyssée, Zone de la Tremblaye, Centre Commercial Odyssée, inscrite au R.C.S. de COUTANCES sous le numéro 853.777.670,

le 1er novembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

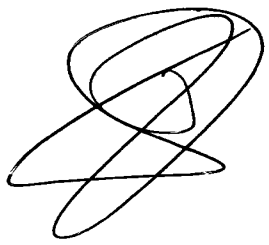
SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal, notamment à la société d'avocats FIDAL, pour faire, partout où besoin sera, toutes formalités légales ou réglementaires notamment de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président et le secrétaire de séance.



DLT

Copie certifiée conforme
SB / 04/08/2020 18:00:05
N° de dépôt - 2020/3110 / 487558751